César Le Blanc

Prêtre de l'Oratoire

Entré en 1635

Né à Marseille, le 1618.

Mort à Marseille, le 2 Octobre 1699.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Achard, t. I, p. 149

Batterel : t. IV, p. 164-168 notice et pages 33, 44, 190.

Bicaïs : t. I, p. 820.

Bonardi, p. 493-495.

Bougerel : t. I, p. 410.

Cloysault : Catalogue 543.

+ J.M.J.

Toulouse, le 8 mars 1973.

R. 16-3-73

Mon Père,

Je suis religieuse étudiante japonaise de la Faculté des Lettres de Toulouse et prépare une thèse d'Histoire.

Si vous pouviez me donner des renseignements sur les questions suivantes, je vous en serais très reconnaissants.

1° " Affaire des Maltaises " (1659 - 1661) à Toulouse

Dans cette affaire, le livre : Vie de sainte Fleur du Père Le Blanc (César) (+ 1699), Oratorien, a été accusé de Jansénisme par les Jésuites.

Pour connaître ce Père Le Blanc, j'ai consulté les Mémoires domestiques ... par BATTEREL (T.IV, pp. 164 - 167).

Il y est écrit : " Il fut obligé de sortir de Toulouse " en 1663 (p. 166).

Pour quelle raison ?

Il y est noté aussi qu'il était à Rome de la fin de 1664 au commencement de 1667 (p. 167).

Quelles raisons ont amené ce Père à Rome ?

2° Conflit sourvenu en 1646 à Toulouse entre le Père Lejeune, Oratorien et le sieur LESCALOPIE (ESCALOPIE), prêtre.

Cette affaire est expliqué dans les Mémoires domestiques... par BATTEREL (T.III, pp. 64 - 66).

Je voudrais connaître ce prêtre Lescalopié. Où trouverai-je des renseignements sur lui ?

En espérant une réponse, je vous prie d'agréer, Mon Père, l'expression de mes sentiments respectueux.

Foyer de jeunes filles,
15, rue du Japon,
31 - Toulouse

Sr Marguerite Marie SHIBANO

133

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat. T I,p 410
Ms. de Montpellier

N° de la notice : 133.

César Le Blanc

Naquit à Marseille, entra dans l'Oratoire en 1634 à dix, fut fait prêtre en 1642. Il avait encore 3 frères à l'Oratoire, personnages d'un mérite distingué qui n'ont pas écrit, que je sache.
Le premier s'appelait Marseille Le Blanc ; il avait passé par tous les emplois de la C[ion] et prêché avec succès dans les principales chaires du royaume.
Le second s'appelait Honoré Le Blanc. Il est mort à Rome, où il a rendu de très grands services à la C[ion]
Le troisième s'appelait Gabriel Le Blanc. Il a été visiteur.
Ils étaient neveux du fameux voyageur, Vincent Le Blanc.

X non, le 20 octobre — César mourut à Marseille le 29 ~~Sept.~~ X 1699. C'est celui des frères qui avait le moins de mérite.

Ouvrages :

I La vie de S^te^ Fleur. Toulouse. 1649 in 4°.

II Le jour du chrétien ou l'usage du temps. Lyon 1665 in-12. L'Epître dédicatoire à l'archevêque de Lyon signée C.L.B. Les approbateurs disent que ce livre a été composé par le P. C.L.B.

(sic) V Panégyrique de Louis XIV prononcé à Marseille parmi les réjouissances de la convalescence du roi en 1687. Je ne sais s'il a été imprimé.

M.M. 607, 1 catalogue N 122 = César Le Blanc, de Marseille, entré à Aix en 1635, prêtre en 1642 mort en 1699

Actes mss. des Assemblées =

1658 député, nommé secrétaire adjoint de l'assemblée.

1663 député Toulouse " " id " "

Journal d'Avignon — Mai 1685 traverse Avignon, allant de Marseille à Lyon

Listes des assemblées = 1641 Marseille art.

1644 " "

1648 La Rochelle

1651 Toulouse

1654 "

1658 "

1661 "

1663 "

1666 Rome

1669 Clermont supérieur

1672 Marseille

1675 "

1678 Lyon

1681 "

1684 Marseille

1687 "

1690 "

1693 "

1696 "

1699 "

Nécrologe = Décidé à Marseille le 2 octobre 1699.

Bicais = L'Oratoire de France = (Copie de la Bibl. N^{le}, T. I, p. 633.
(Mss. d'Aix. T. I. p. 820.

César Le Blanc, issu d'une famille noble, originaire de Paris et neveu d'un célèbre voyageur de ce nom, était né à Marseille en 1618. Les prêtres de l'Oratoire de cette ville qui l'avaient élevé dans leur collège, l'admirent dans leur congrégation en 1635 et eurent en lui un sujet qui leur fit honneur par sa conduite et par la manière dont il remplit ses emplois. Ayant été ordonné prêtre en 1644, pendant qu'il professait la rhétorique à Marseille, il fut envoyé bientôt après à La Rochelle, ensuite à Toulouse pour être employé à la paroisse de la Dalbade, où il donna, près de 15 ans, des preuves soutenues d'un génie heureux, d'un esprit cultivé et d'une sagesse éprouvée. C'était un homme fort versé dans la connaissance des livres saints et de la théologie, qui joignait à une piété solide une charité compatissante dont les pauvres ressentirent souvent les effets. La réputation dont il jouissait dans le public et parmi les personnes les plus qualifiées le mirent à même de faire beaucoup de bien et de rendre service à une infinité de gens. La confiance qu'on avait en lui n'était pas restreinte à la paroisse qu'il desservait; son zèle se rendit utile à plusieurs autres personnes de la ville et à des communautés entières, en particulier aux religieuses de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem qui témoignèrent le plus grand empressement de l'avoir pour confesseur. Il le fut en effet pendant plusieurs années, malgré les clameurs de qqs esprits inquiets qui n'avaient rien oublié pour le rendre suspect aux supérieurs majeurs de ces dames.

Vers 1665, le P. Le Blanc quitta Toulouse pour aller résider dans l'établissement que sa congrégation avait à Rome et étant retourné en France au bout de 2 ans, il fut fait supérieur de la maison de Clermont où il ne fit qu'un triennat, après lequel il passa le reste de sa vie à Lyon ou à Marseille.

C'est dans cette dernière ville qu'il termina sa carrière, le 2 octobre 1699, à plus de 81 ans.

Nous avons de lui 3 ouvrages dont voici le titre:

(1 – <u>Richelius effigiatus, sive Joanni Armando Duplessis, duci Richelio, cardinali eminentissimo panegyris per Massiliensem Le Blanc, presbiterum Oratorii D. J.</u> Massiliæ, apud Garcin, in 4°, 164....

C'est un éloge du cardinal de Richelieu que l'auteur avait pris pour sujet d'une harangue qu'il avait faite, lorsqu'il professait la rhétorique à Marseille.

(2 – <u>Vie de Sainte Fleur, religieuse hospitalière de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, par César Le Blanc, prêtre de l'Oratoire</u>, Toulouse, 1649 in 4

Cet ouvrage fut dénoncé au grand maître de Malte, supérieur immédiat des religieuses maltaises de Toulouse pour l'usage et l'édification desquelles il avait été entrepris, comme une production dangereuse

mais cette Altesse ayant vu par l'examen qu'elle en fit faire à Rome, que la doctrine en était très saine, et que ce n'était que par jalousie qu'on cherchait à le décrier, elle écrivit une lettre très obligeante à l'auteur.

(3 – Le jour du chrétien, ou l'usage du temps réglé par J.C et la doctrine des Saints Pères. Lyon, chez Mathevet, 1665, in 12. que le P. Le Blanc dédia à M. Camille de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon

Cet auteur a eu 2 frères dans l'Oratoire, dont il sera parlé dans le 2 tome de ces notices.

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25.681) T. I. p 149 =

Neveu du fameux voyageur Vincent Le Blanc, naquit à Marseille en 1618, entra à l'Oratoire en 1634, fut ordonné prêtre en 1642, s'y distingua par les ouvrages de piété qu'il a composés. Mort à Marseille le 2 octobre 1699 (D'autres le font naître à Marseille en 1627 et mourir le 30 sept 1699)

(1 La vie de Ste Fleur, religieuse de l'ordre des Hospitalières de S. Jean de Jérusalem. Toulouse 1649 in 4.

(2 Lettre du P. Le Blanc, de l'Oratoire, écrite de Toulouse à M. Russy, où le Père Guesnay est traité de plagiaire et ses ouvrages méprisés

XI. — Le Père César Le Blanc,

Entré en 1635, mort en 1699.

Nous avons eu trois Pères Le Blanc, de Marseille, qui ont été parmi nous trois frères pleins de mérite, fort affectionnés au service de la Congrégation, à laquelle ils ont tous trois consacré une longue vie.

Le Père César Le Blanc (1), le moindre des trois, et je pense aussi le cadet, entra dans l'Oratoire en 1635 et y fut fait prêtre en 1642. Les maisons où il a le plus demeuré sont Toulouse, Clermont et Marseille, où il mourut le 2 octobre 1699 (2).

Il résidait dès 1649 à Toulouse, où il composa (3), et donna au public la

Vie de Sainte Fleur, Toulouse, 1649, in-4°, qu'on dit (4) être peu de chose.

On a encore de lui un petit ouvrage intitulé :

Le Jour du Chrétien (5) imprimé à Lyon en 1665, in-12.

Il fit (6) la vie de sainte Fleur à la prière des religieuses de Saint-Jean de Toulouse, appelées les filles malthoïses, qu'il dirigeait. Les Jésuites, qui avaient aussi quelque accès dans cette maison, furent jaloux de cette préférence et

(1) Bougerel, *Mém. mss.*
(2) *Catalogue universel.*
(3) Lelong, *Biblio. Hist.* N· 6399.
(4) Bougerel, *Mém. mss.*
(5) Cloyseault, *Catalogue.*
(6) Hermant. *Hist. mss. du Jansénisme*, 3e partie, année 1661.

de voir qu'insensiblement ces dames se passaient d'eux, et secouaient peu à peu le joug de leur direction. Pour écarter donc ces nouveaux venus, qui les troublaient dans leur possession, ils crièrent au Jansénisme.

Les Pères Foumier et Mercier, Jésuites, demeurant l'un à Rome, l'autre à Montpellier, déférèrent la vie de sainte Fleur au Grand Maitre de Malte, de Lascaris, sous la juridiction duquel ces dames sont. Ils lui en envoyèrent des extraits. Mais, après avoir fait examiner cette vie par un des plus fameux théologiens d'Italie et avoir vu son approbation, le Grand Maitre en fut si content, qu'il écrivit une lettre de remerciement à l'auteur, quoique les Jésuites aient publié le contraire.

Ce moyen ne leur ayant pas réussi, sans se rebuter et en gens prudents, ils eurent recours à un autre qui leur tourna à souhait. Ce fut de faire intenter une accusation de Jansénisme contre ce couvent par celle des religieuses, qui étaient encore à leur dévotion, et pensaient comme eux. Ensuite, ils se remuèrent tant qu'ils obtinrent enfin de faire nommer M. de Marca commissaire et visiteur de ce couvent, au nom du Grand Maître. Ce prélat ne put s'empêcher de rendre bon témoignage à ces filles sur l'article de la foi ; mais, de concert avec un commandeur de Malte, son adjoint dans la visite, il leur interdit tous autres prédicateurs et confesseurs que les Jésuites et les Capucins ; l'exclusion fut même donnée nommément aux Pères de l'Oratoire, Bénédictins, Jacobins, et autres communautés, qui font profession de ne point penser sur la morale comme les Jésuites. Par là devenus, comme ils le voulaient, seuls maîtres du tripot, ils firent aussi censurer par quelques docteurs de l'Université de Toulouse quelques écrits tirés des mains de ces filles qu'on vérifia n'être pour la plupart que des extraits des œuvres de saint François de Sales, du cardinal de Bérulle, du Père Arnoux, du Père de Saint-Jure, du Père Bourgoing, le tout pour rendre

odieuse la conduite de leurs premiers directeurs. Ceci se passa vers 1661, et j'ai vu trois ou quatre brochures de cette année-là sur cette dispute, tant de la part des Jésuites que de la nôtre ; entr'autres :

Lettres d'un Ecclésiastique à l'auteur de l'Ecrit intitulé : Réponse au directeur inconnu. Brochure de 20 pages in-4°, qui pourrait bien être du Père Le Blanc, comme la réponse au Directeur est sûrement d'un Jésuite. Sur ces anonymes, on ne peut que conjecturer ; mais, est-ce les Jésuites qui avaient mis ces filles en goût de dogmatiser en les voulant rendre Molinistes, ou les Jansénistes qui avaient voulu les faire entrer dans ces disputes ? C'est de quoi les uns et les autres se défendent, et s'accusent respectivement dans ces écrits.

Le Père Le Blanc fut obligé de sortir de Toulouse (1), et nos Pères l'en retirèrent en 1663 pour le mettre à Clermont (2), où il fut ensuite supérieur, et depuis encore de Toulouse. Au commencement de 1676 (3), il eut une commission du conseil pour aller parcourir toutes nos maisons du second département, afin de mettre en ordre tous les titres et papiers importants, en dresser des inventaires exacts et faire un rentier qui servît de guide aux supérieurs des maisons. Il avait l'esprit net et fort entendu pour les affaires temporelles ; et de plus, écrivait très bien. Il exécuta donc sa tâche, on ne peut pas mieux ; et, quand il eut fini sa tournée, il fut prié (4) de prendre le même soin dans le premier département et remercié dans l'assemblée de 1681 de s'être si bien acquitté de sa commission (5). Il demeura aussi deux ans à notre résidence de Rome (6) depuis la fin de 1664 jusqu'au commencement de 1667.
Il mourut fort âgé à Marseille (7) le 2 octobre 1699.

(1) *Registre du conseil, du 9 août 1663.*

(2) *Liste de l'Assemblée de 1669.*

(3) *Registre du Conseil du 31 janvier 1676.*

(4) *Ibid. 2 oct. 1678.*

(5) *Assemblée de 1681, session 4e.*

(6) Registre du conseil, novembre 1664

(7) Nécrologe.

Batterel IV 164-168

XI. — Le Père César Le Blanc,

Entré en 1635, mort en 1699.

Nous avons eu trois Pères Le Blanc, de Marseille, qui ont été parmi nous trois frères pleins de mérite, fort affectionnés au service de la Congrégation, à laquelle ils ont tous trois consacré une longue vie.

Le Père César Le Blanc (1), le moindre des trois, et je pense aussi le cadet, entra dans l'Oratoire en 1635 et y fut fait prêtre en 1642. Les maisons où il a le plus demeuré sont Toulouse, Clermont et Marseille, où il mourut le 2 octobre 1699 (2).

Il résidait dès 1649 à Toulouse, où il composa (3), et donna au public la

Vie de Sainte Fleur, Toulouse, 1649, in-4°, qu'on dit (4) être peu de chose.

On a encore de lui un petit ouvrage intitulé

Le Jour du Chrétien (5) imprimé à Lyon en 1665, in-12.

Il fit (6) la vie de sainte Fleur à la prière des religieuses de Saint-Jean de Toulouse, appelées les filles malthoïses, qu'il dirigeait. Les Jésuites, qui avaient aussi quelque accès dans cette maison, furent jaloux de cette préférence et

(1) Bougerel, *Mém. mss.*
(2) *Catalogue universel.*
(3) Lelong, *Biblio. Hist.* N° 6399.
(4) Bougerel, ~~*mém. mss.*~~
(5) Cloyseault, *catalogue.*
(6) Hermant. *Hist. mss. du Jansénisme*, 3e partie, année 1661.

de voir qu'insensiblement ces dames se passaient d'eux, et secouaient peu à peu le joug de leur direction. Pour écarter donc ces nouveaux venus, qui les troublaient dans leur possession, ils crièrent au Jansénisme.

Les Pères Fouillier et Mercier, Jésuites, demeurant l'un à Rome, l'autre à Montpellier, déférèrent la vie de sainte Fleur au Grand Maître de Malte, de Lascaris, sous la juridiction duquel ces dames sont. Ils lui en envoyèrent des extraits. Mais, après avoir fait examiner cette vie par un des plus fameux théologiens d'Italie et avoir vu son approbation, le Grand Maître en fut si content, qu'il écrivit une lettre de remerciement à l'auteur, quoique les Jésuites aient publié le contraire.

Ce moyen ne leur ayant pas réussi, sans se rebuter et en gens prudents, ils eurent recours à un autre qui leur tourna à souhait. Ce fut de faire intenter une accusation de Jansénisme contre ce couvent par celle des religieuses, qui étaient encore à leur dévotion, et pensaient comme eux. Ensuite, ils se remuèrent tant qu'ils obtinrent enfin de faire nommer M. de Marca commissaire et visiteur de ce couvent, au nom du Grand Maître. Ce prélat ne put s'empêcher de rendre bon témoignage à ces filles sur l'article de la foi ; mais, de concert avec un commandeur de Malte, son adjoint dans la visite, il leur interdit tous autres prédicateurs et confesseurs que les Jésuites et les Capucins ; l'exclusion fut même donnée nommément aux Pères de l'Oratoire, Bénédictins, Jacobins, et autres communautés, qui font profession de ne point penser sur la morale comme les Jésuites. Par là devenus, comme ils le voulaient, seuls maîtres du tripot, ils firent aussi censurer par quelques docteurs de l'Université de Toulouse quelques écrits tirés des mains de ces filles qu'on vérifia n'être pour la plupart que des extraits des œuvres de saint François de Sales, du cardinal de Bérulle, du Père Arnoux, du Père de Saint-Jure, du Père Bourgoing, le tout pour rendre

odieuse la conduite de leurs premiers directeurs. Ceci se passa vers 1661, et j'ai vu trois ou quatre brochures de cette année-là sur cette dispute, tant de la part des Jésuites que de la nôtre ; entr'autres :

Lettres d'un Ecclésiastique à l'auteur de l'Ecrit intitulé : Réponse au directeur inconnu. Brochure de 20 pages in-4°, qui pourrait bien être du Père Le Blanc, comme la réponse au Directeur est sûrement d'un Jésuite. Sur ces anonymes, on ne peut que conjecturer ; mais, est-ce les Jésuites qui avaient mis ces filles en goût de dogmatiser en les voulant rendre Molinistes, ou les Jansénistes qui avaient voulu les faire entrer dans ces disputes ? C'est de quoi les uns et les autres se défendent, et s'accusent respectivement dans ces écrits.

Le Père Le Blanc fut obligé de sortir de Toulouse (1), et nos Pères l'en retirèrent en 1663 pour le mettre à Clermont (2), où il fut ensuite supérieur, et depuis encore de Toulouse. Au commencement de 1676 (3), il eut une commission du conseil pour aller parcourir toutes nos maisons du second département, afin de mettre en ordre tous les titres et papiers importants, en dresser des inventaires exacts et faire un rentier qui servit de guide aux supérieurs des maisons. Il avait l'esprit net et fort entendu pour les affaires temporelles ; et de plus, écrivait très bien. Il exécuta donc sa tâche, on ne peut pas mieux ; et, quand il eut fini sa tournée, il fut prié (4) de prendre le même soin dans le premier département et remercié dans l'assemblée de 1681 de s'être si bien acquitté de sa commission (5). Il

(1) *Registre du conseil, du 9 août 1663.*

(2) *Liste de l'Assemblée de 1669.*

(3) *Registre du Conseil du 31 janvier 1676.*

(4) *Ibid. 2 oct. 1678.*

(5) *Assemblée de 1681, session 4e.*

demeura aussi deux ans à notre résidence de Rome (6). /(1)
depuis la fin de 1664, jusqu'au commencement de 1667.
Il mourut fort âgé à Marseille (7) le 2 octobre 1699. /(2)

(6) *Reg. du Conseil, Nov. 1664.* /(1)
(7) Nécrologe. /(2)

H (en italiques)